

## CADRE DE VIE

### Concert du Nouvel An avec la Chorale Chœur de Chêne

Le traditionnel concert du Nouvel An a eu lieu le dimanche 28 janvier avec la chorale "Chœur de Chêne" de Sainte-Marie-Aux-Chênes et le duo musical Diapason au centre socioculturel. Superbe prestation par la chorale et les musiciens, sous la direction de Claire Pallas. Un grand bravo à tous.



### Décorations de Pâques

A l'approche des fêtes de Pâques, nos agents ont mis en place les décors de Pâques. Des lapins, des poules, des poussins, des œufs, des fleurs et autres décors ont fait leur apparition sur les bords de la route. Vous pourrez découvrir quelques nouveaux décors aux différents sites.



### Hébergement touristique : Taxe de séjour

Nous vous informons qu'il est nécessaire de vous déclarer en mairie si vous mettez votre logement en location saisonnière. Pour cela, vous devez compléter le formulaire CERFA n° 14004\*04 pour des meublés de tourisme ou le CERFA n° 13566\*03 pour la location de chambre d'hôte. Votre demande doit être remise en mairie pour transfert auprès de l'Eurométropole qui sera en charge d'établir la taxe de séjour.

### Nichoirs

Afin de préserver la biodiversité, des nichoirs ont été installés dans la cour de l'école élémentaire. Ce geste simple et essentiel, permet d'offrir des habitats sécurisés et adaptés aux besoins des oiseaux.



## LA GAZETTE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN

### La mairie vous informe



### LA POSTE Ouverture de l'Agence Postale Communale

L'agence postale communale de Châtel-Saint-Germain a ouvert ses portes le **mardi 5 mars au secrétariat de la mairie**. Vous pourrez y réaliser l'essentiel des opérations disponibles en bureau de poste : dépôt-retrait des courriers et des colis, et affranchissement (vente de timbres, d'enveloppes « Prêt-à-Poster » et d'emballages Colissimo), des retraits et versements d'espèces d'un montant maximum de 500€ uniquement pour les titulaires des comptes. Vous aurez la possibilité d'accéder à une gamme étendue de services postaux. Les horaires d'ouverture sont les suivants lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, mardi et vendredi de 9h00 à 13h30.

En complément de l'APC de Châtel-Saint-Germain, un second point de service a été ouvert chez le commerçant « La cave de l'ami Fritz » à Scy-Chazelles. Celui-ci propose les opérations de courriers et colis.



AVRIL 2024

## AGENDA

**Mardi 30 avril** : Animation chauve-souris de 20h à 22h au centre socioculturel, animation gratuite. Informations et inscriptions au 03.83.23.19.48 ou par mail : [l.paris@cpepesc-lorraine.fr](mailto:l.paris@cpepesc-lorraine.fr)

**Mercredi 8 mai** : Cérémonie du 8 mai au cimetière de Châtel-Saint-Germain à 11h00

**Lundi 20 mai** : Vide-grenier organisé par le Comité d'Animation dans les rues de Châtel-Saint-Germain

**Samedi 25 mai** : Atelier jeux de société de 15h00 à 16h30 à la bibliothèque à partir de 8 ans, sur inscription

**Dimanche 9 juin** : Elections européennes en mairie. **Les 2 bureaux de vote seront en mairie**

**Vendredi 31 mai au dimanche 2 juin** : Exposition de l'Atelier Châtelois au Lavoir

**Samedi 22 juin** : Cinéma en plein air

**Samedi 22 juin** : Atelier jeux de société de 15h00 à 16h30 à la bibliothèque à partir de 8 ans, sur inscription

**Vendredi 28 juin** : Fête des écoles

**Mercredi 3 juillet** : Fête de fin d'année de la micro-crèche

\*\*\*

## EXPRESSION OPPOSITION *(texte inclus en totalité sans modification)*

Thierry NONNON

Texte non fourni par l'opposition

Impression par nos soins  
Mairie de Châtel-Saint-Germain : 13 rue Jeanne d'Arc 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN

Ne pas jeter sur la voie publique



MAIRIE DE CHATEL-SAINT-GERMAIN  
13 rue Jeanne d'Arc - 57160 CHATEL-SAINT-GERMAIN  
Tél : 03.87.60.59.71  
Mail : [mairie@chatel-saint-germain.fr](mailto:mairie@chatel-saint-germain.fr)  
Site internet : <http://www.chatel-saint-germain.fr/>  
Page Facebook de Commune de Châtel-Saint-Germain



DISTINGUÉE EN 2023



## JEUNESSE / SCOLAIRE

### Centre aéré

Au sein du centre aéré, une énergie empreinte de créativité pour préparer le carnaval. Les préparatifs ont débuté plusieurs jours auparavant avec des ateliers de confections de masques, de cravates... pour les plus petits. L'équipe dynamique des animateurs a mis en place et organisé le thème du carnaval durant ces vacances. Cuisine, activités manuelles, sports, danse, jeux et déguisements... les enfants n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !



### Le Tournoi de Badminton

En tant que commune labélisée « terre de jeux 2024 », nous souhaitons encourager l'activité physique. La commune a organisé le dimanche 18 février en partenariat avec l'association Châtel Multi Sport un tournoi de badminton à la salle de sport. Cet événement a rassemblé des jeunes de 9 à 13 ans pour une compétition amicale. Ce tournoi a rassemblé près d'une trentaine de participants. Les 3 meilleurs des 3 catégories ont été récompensés à la fin du tournoi par une distribution de coupes, médailles et des bons cadeaux Décathlon. L'après-midi, une initiation au Kin-Ball a été présentée par Laurent Bourhoven. Nous remercions chaleureusement Monsieur SOULIER pour la préparation des pâtés vendus lors de cette journée. Tous les bénéfices recueillis ont été reversés pour le Club Ados.



### Rappel : Pré-inscriptions scolaires année 2024/2025

Nous vous rappelons que les inscriptions préalables pour la rentrée scolaire 2024/2025 doivent être effectuées en mairie au plus vite. Une fiche de renseignement sera à compléter, vous devrez vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et du carnet de santé de l'enfant.

#### Quels enfants sont concernés par l'inscription ?

- les enfants nés en 2021 et qui entrent en première année de maternelle
- les enfants qui entrent au CP
- les nouveaux arrivants
- les enfants faisant l'objet d'une dérogation scolaire (changement d'établissement)

**INSCRIPTIONS  
SCOLAIRES  
2024/2025**

## CCAS

### Repas des aînés

Comme chaque année, c'est avec grand plaisir que se sont retrouvés pour le traditionnel repas, les aînés de la commune. Vous avez été nombreux à répondre présents pour partager ce moment convivial. Madame le Maire accompagnée des membres du CCAS, de ses adjoints et des conseillers ont été heureux de vous accueillir pour participer à ce moment de partage et de joie. Un rendez-vous printanier sous le thème de la fleur en référence à l'obtention de notre 3ème fleur du label Villes et Villages Fleuris. A cette occasion, les convives sont repartis avec un petit cadeau... un petit sachet de graines à semer en pleine terre pour contribuer à la préservation des espèces en attirant abeilles et papillons. Un grand merci à Thomas Silver et à Sandrine pour leur prestation musicale et au traiteur Fabien Kieffer pour le menu.



## TRAVAUX ET SECURITE



### Travaux d'élagage

Des travaux d'élagage ont été entrepris la semaine du 4 au 8 mars afin de sécuriser le passage des véhicules sur la route métropolitaine M 643 entre Châtel-Saint-Germain et Amanvillers. De nombreux arbres et branches ont été coupés afin de garantir au maximum la sécurité des usagers de la route.

De même, au niveau de l'ancienne voie ferrée, des travaux de prévention d'accidents sur ce chemin régulièrement fréquenté par de nombreux promeneurs ont également eu lieu. L'élagage et l'abattage des arbres ont été effectués par une entreprise mais également par les agents des services techniques.



### Bruits de voisinage : rappel des règles

L'arrivée du printemps est souvent synonyme de la reprise des bruits de tondeuses et autres appareils bruyant susceptibles de gêner nos voisins. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'appareils tels que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses... sont réglementés. Ils peuvent être effectués **du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30, les samedis de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 et les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.**



### Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable

**À compter du 8 avril 2024**, des travaux d'amélioration du service de distribution d'eau potable, seront réalisés par l'entreprise COLAS, pour le compte de la Régie de l'eau de l'Eurométropole de Metz. Ces travaux seront exécutés sur le réseau principal d'eau potable situé à partir du n°112 et 124 rue de Verdun et Chemin des Fourrières. La durée des travaux est estimée à 18 semaines. Plus d'informations sur le flyer ci-joint.